



HAL
open science

Plan de conservation en Île-de-France : *Galium saxatile* L., 1753 (Gaillet des rochers)

Fabrice Perriat

► To cite this version:

Fabrice Perriat. Plan de conservation en Île-de-France : *Galium saxatile* L., 1753 (Gaillet des rochers). Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2016, 11 p. mnhn-04664919

HAL Id: mnhn-04664919

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04664919v1>

Submitted on 30 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON

Phénologie J F M A M **J J A** S O N D

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Île-de-France	CR
Statut de protection	-	
Déterminante ZNIEFF	Oui (catégorie 1)	
Rareté régionale	RRR	

Description

Plante vivace (hémicryptophyte) de 5-30 cm de haut, rampante, couchée, à stolons filiformes s'enracinant plus ou moins aux nœuds et formant un gazon dense ; **tiges** ascendantes, grêles, plus ou moins glabres, à 4 angles nets, à entre-nœuds supérieurs plus allongés que les autres ; **feuilles** moyennes lancéolées à obovales, groupées généralement par 4-6 en verticilles, plus rapprochées sur les tiges stériles, longues de 0,5-1 cm, scabres au bord, à denticules dirigées vers le sommet, à nervure dorsale fine et saillante, terminées par un mucron.

Cymes groupant peu de fleurs disposées à l'aisselle des feuilles sur des tiges redressées ; pétales pointus étalés après la floraison. **Akènes** de 1,2-1,6 mm de diamètre, glabres, couverts de papilles nombreuses



© Fr. Refait, MNHN/CBNBP © F. Perriat, MNHN/CBNBP

Particularités / Confusions possibles

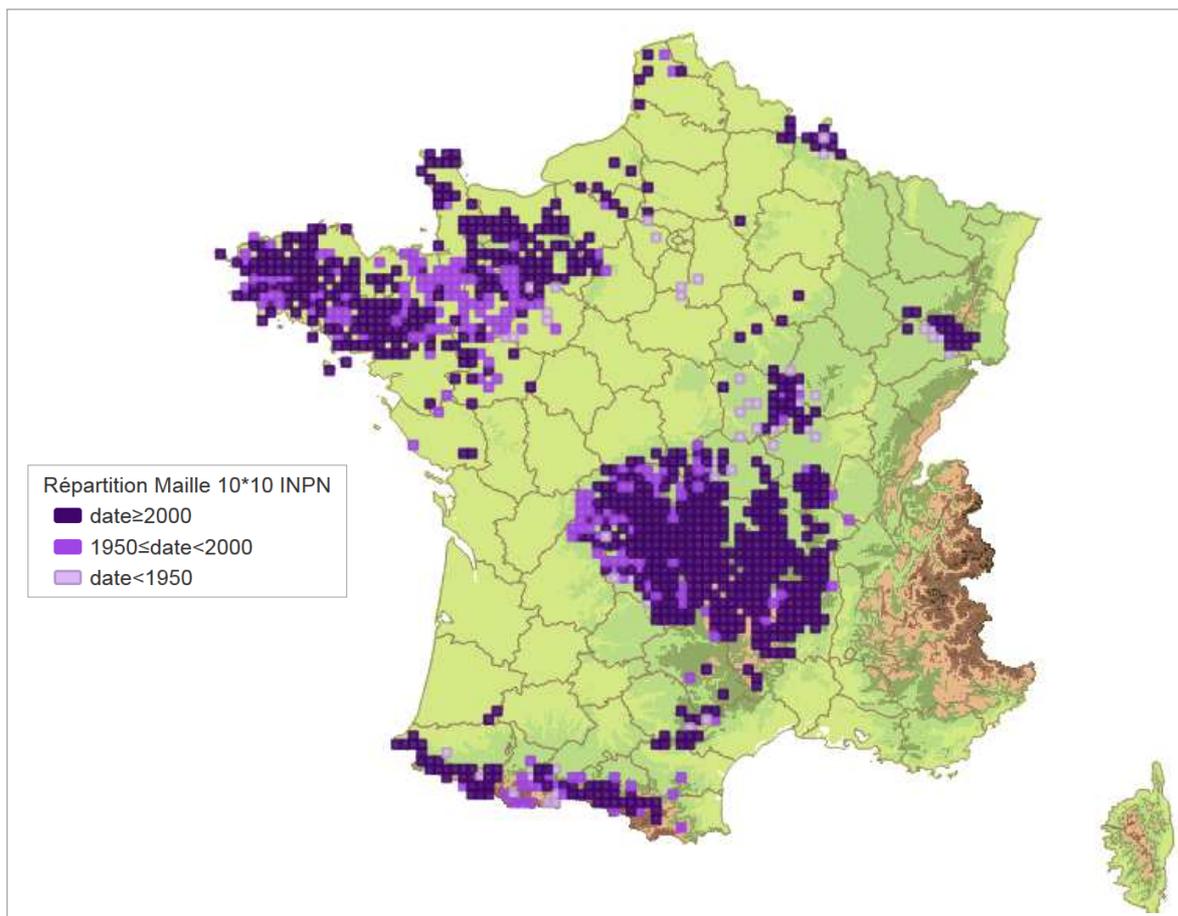
Il existe un risque de confusion avec le Gaillet rude (*Galium pumilum* Murray), inféodé en principe aux pelouses sèches calcicoles.

Ecologie

C'est une espèce acidiphile, héliophile ou de demi-ombre, des substrats secs à frais, acides et sableux : ourlets et pelouses pérennes fermées et très rases, au sein de systèmes landicoles. Le Gaillet des rochers recherche des stations à mésoclimat froid et se trouve en limite de conditions stationnelles dans la région. D'un point de vue phytosociologique, ses populations se rattachent à l'ordre des *Melampyro pratensis* - *Holcetalia mollis* et à la classe des *Nardetea strictae* (alliance du *Galio saxatilis* - *Festucion filiformis*)

Répartition

En France, le Gaillet des rochers est présent dans tous les grands massifs siliceux ou granitiques : Massif central, où il est particulièrement bien représenté et commun, Massif armoricain, Ardennes, Morvan, Vosges, Pyrénées et Haut-Languedoc. En dehors de ces secteurs de prédilection, il est totalement absent, à l'exception de la Haute-Normandie et de la Basse-Normandie, d'où il déborde à peine dans les départements limitrophes à l'Est (Oise, Val d'Oise et Yvelines) ou au Nord (Somme, Pas-de-Calais). Des stations marginales et très isolées sont citées dans les départements de l'Aisne, l'Aube et l'Yonne.



Répartition du Gaillet des rochers en France métropolitaine

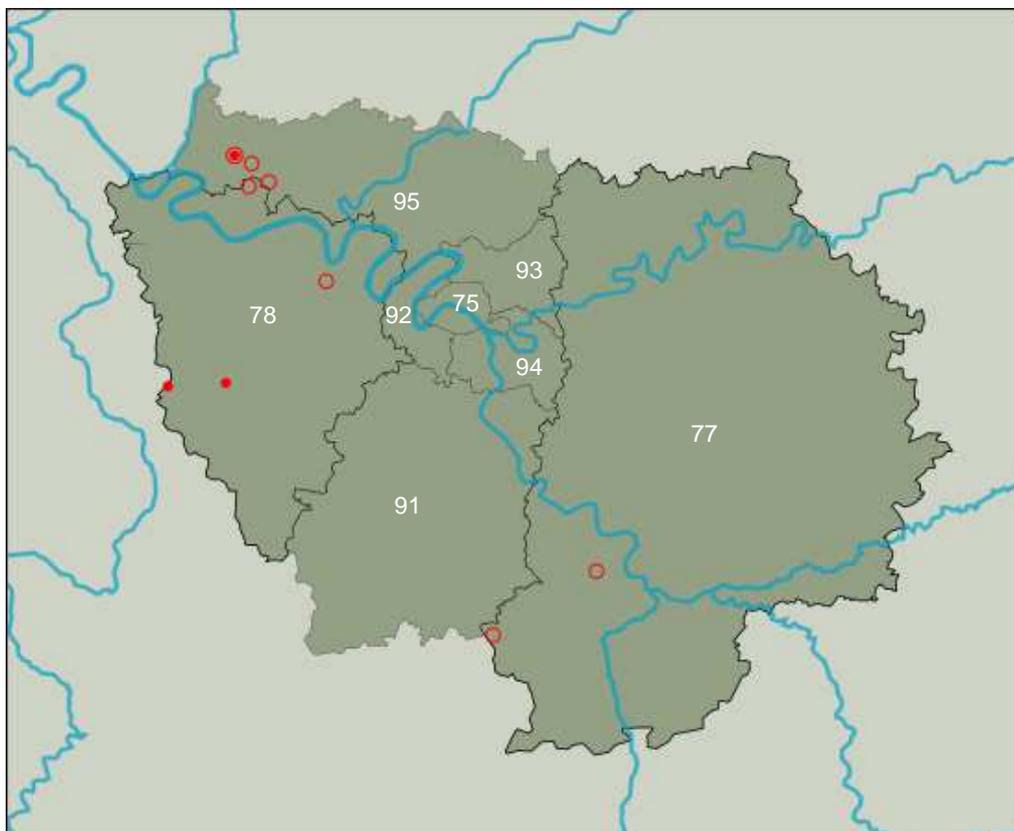
Sources : © FCBN 2013 – Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale - © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v5.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

BILAN DU TAXON EN ÎLE-DE-FRANCE

Distribution

En Île-de-France, le Gaillet des rochers a toujours été localisé au sud d'une diagonale reliant le nord-ouest au sud-est de la région. De tout temps, sa distribution a été limitée presque uniquement au massif des buttes d'Arthies, son secteur de prédilection. Dans le Val d'Oise, il a été redécouvert dans son bastion francilien, à Maudétour-en-Vexin (Allorge P., 1913, revue en 2011) mais demeure exceptionnel. Autrefois, il était plus largement réparti, à Wy-dit-Joli-Village et Frémainville (Allorge P., 1922 pour les deux communes). Il est

également connu dans une station du massif de Rambouillet, à cheval sur les communes de Saint-Léger-en-Yvelines et Condé-sur-Vesgre. Quelques mentions historiques isolées ont été faites à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle dans les Forêts domaniales de Marly et de Fontainebleau et dans la vallée de l'Essonne amont.



Carte de répartition du Gaillet des rochers par commune en Île-de-France
Source : FLORA (cercles : données avant 2000 et ronds pleins : données après 2000)

Bilan des stations de Gaillet des rochers observées après 2000

Station	Maudétour-en-Vexin (95) : XXXXXX		
Dates d'observation	Date première mention communale	Date dernière prospection	Date dernière observation
		1913	2015
Description de la station et de l'habitat	<p>La station de Gaillet des rochers redécouverte en 2011 n'a pas été retrouvée en 2015. Elle se localisait au sommet d'une des buttes du massif d'Arthies, dans une clairière forestière. Elle occupait une pelouse écorchée oligotrophile attenante à une lande plus ou moins ouverte et humide. D'un point de vue phytosociologique, cette végétation relevait de la classe des <i>Nardetea strictae</i> et, plus précisément, de l'alliance du <i>Galio saxatilis - Festucion filiformis</i> (code CB : 35.12). Sa population présentait une typicité floristique et une structure moyennes au regard du cortège floristique qui pourrait exister dans ce type de station. Le Gaillet des rochers était associé dans sa station au Polygale à feuilles de serpolet (<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose), avec lequel il constitue un habitat relictuel dans la région.</p>		
Description de la population	<p>La station de Gaillet des rochers occupait une surface de plusieurs centaines de m², avec de grandes disparités de densité (présence simultanée de tapis de plusieurs m² et de zones nues). Aucun comptage précis des individus n'avait eu lieu du fait de la difficulté d'individualiser les pieds les uns des autres (caractère stolonifère très marqué, conduisant à des enchevêtrements importants), mais la population avait été estimée à plusieurs centaines d'individus lors de sa redécouverte en 2011.</p>		
Menace(s) active(s)	<p>Cette station semblait être apparue à la suite de travaux de décapage très ras de la lande en vue de création d'un golf. Même si elle a été favorisée dans un premier temps par ces perturbations, elle semblait aussi très menacée par la poursuite probable du terrassement à cet emplacement.</p> <p>Lors des prospections menées en 2015, il a été constaté que la lande a été largement transformée en gazon mais pas de manière irrémédiable. Il pourrait donc exister des possibilités de restauration à la marge des pelouses, en lisière du boisement.</p> <p>Dans le cas où le Gaillet des rochers réapparaîtrait dans sa station, son état de conservation pourrait être qualifié de défavorable si aucune mesure de gestion en sa faveur n'est mise en place.</p>		
Propriétaire(s)	Privé		
Gestionnaire(s)	Privé (exploitant du golf)		
Zonage(s) d'inventaire, périmètre(s) de protection	Parc Naturel Régional du Vexin français, ZNIEFF 1 La station jouxte un SIC au titre de la Directive habitats et un APPB		
Actions de conservation déjà entreprises	Récolte d'individus en mai 2011 et mise en culture au jardin conservatoire du CBNBP/MNHN		

Station	Saint-Léger-en-Yvelines/Condé-sur-Vesgre (78) : XXXXXX		
Dates d'observation	Date première mention communale	Date dernière prospection	Date dernière observation
	2011	2013	2013
Description de la station et de l'habitat	La station se localise dans le massif de Rambouillet, en forêt domaniale. Elle y occupe la bordure d'un chemin forestier fermé à la circulation (sauf personnel autorisé par l'ONF), au niveau d'un carrefour marquant la limite entre les deux communes. L'espèce occupe un ourlet de pinède très faiblement caractéristique d'un point de vue phytosociologique (typicité floristique et structure moyennes), que l'on peut rattacher à l'ordre des <i>Melampyro pratensis</i> - <i>Holcetalia mollis</i> (code CB : 34.4). La surface de l'habitat favorable au Gaillet des rochers correspond à une étroite bande herbacée entre le chemin et un fossé attenant.		
Description de la population	Lors de sa découverte en 2011, la population de Gaillet des rochers était extrêmement faible (moins de 1 m ²). Aucun comptage précis n'avait été réalisé mais la population avait été estimée à 11-100 individus.		
Menace(s) active(s)	La fermeture du milieu est la principale menace active pour la pérennité de la station. Potentiellement, la population pourrait aussi souffrir du piétinement ou de travaux de curage du fossé contigu. Cette station semble peu favorable compte-tenu du faible effectif, de la superficie très réduite de la population, de l'état de conservation jugé moyen de son habitat (très peu typique), et des menaces actives et potentielles pesant à court terme.		
Propriétaire(s)	Etat		
Gestionnaire(s)	Office national des forêts		
Zonage(s) d'inventaire, périmètre(s) de protection	Forêt domaniale, ZNIEFF 1, SIC au titre de la Directive habitats Station situé en bordure immédiate d'une RBD		
Actions de conservation déjà entreprises	Aucune		



© F. Perriat. MNHN/CBNBP

Aspect de la population de Gaillet des rochers à Maudétour-en-Vexin en mai 2011



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

La station de Gaillet des rochers (tâches blanches) à Maudétour-en-Vexin en mai 2011, après broyage ras de la lande (création du golf en cours)

Menaces

Lors du retour sur la station de Maudétour-en-Vexin en 2015, il est apparu que la zone concernée avait fait l'objet d'un aplanissement (avec des terres rapportées pour niveler le terrain) et de semis en gazons. Elle est très régulièrement arrosée et tondue, même si elle se trouve immédiatement en marge du green de golf. Des produits phytosanitaires sont en outre probablement employés (engrais surtout). Tous ces éléments expliquent la disparition de la plante. Au vu de sa localisation, la population de Saint-Léger-en-Yvelines/Condé-sur-Vesgre est quant à elle surtout menacée par la fermeture du milieu et, potentiellement, par le piétinement ou d'éventuels travaux de curage du fossé contigu.

Gestion préconisée

Le maintien de l'espèce dans sa station des Yvelines nécessite des actions particulières de gestion au vu de la rapidité de la recolonisation des pelouses écorchées plus ou moins pionnières. Les ourlets réclament en effet un rajeunissement régulier afin de limiter le développement des Ericacées au profit des espèces annuelles des pelouses. L'étrépage semble la meilleure solution en vue de retrouver un substrat favorable. En cas de girobroyage, il paraît indispensable d'exporter le broyat pour ne pas contribuer à eutrophiser le milieu.

Dans la station du Val d'Oise, le milieu favorable au Gaillet des rochers a été grandement endommagé (apport de terre végétale, sur-semis en gazon, irrigation et utilisation probable d'engrais), mais il pourrait exister des possibilités de restauration dans les secteurs les plus épargnés (en lisière forestière). Un étrépage peu profond ou un décapage du sol par hersage pourraient permettre de retrouver une banque de graines et son expression.

PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs

La situation du Gaillet des rochers en Île-de-France est critique : dans son unique station francilienne encore connue (Saint-Léger-en-Yvelines/Condé-sur-Vesgre), l'état de conservation de l'espèce y est jugé défavorable. Le programme d'actions pour cette espèce doit donc s'attacher de manière prioritaire au maintien de la station, à la récolte de matériel vivant et à la recherche de nouvelles stations dans des habitats paraissant potentiellement favorables.

Les actions de conservation proposées sont donc les suivantes :

- A. Informer les propriétaires par porter-à-connaissance (priorité 1) ;**
- B. Suivre les populations (priorité 1) ;**
- C. Réaliser des récoltes conservatoires (priorité 1) ;**
- D. Assurer une gestion écologique (priorité 1) ;**
- E. Rechercher de nouvelles stations (priorité 2).**
- F. Réaliser des renforcements de populations (priorité 3) ;**
- G. Réaliser des introductions de populations sur de nouveaux sites (priorité 3).**

Description des actions

Priorité 1	Action A : Informer les propriétaires par porter-à-connaissance
Contexte	La station de Gaillet des rochers de Saint-Léger-en-Yvelines/Condé-sur-Vesgre étant située en bordure immédiate d'une Réserve biologique dirigée (RBD), avant toute action de conservation, il est impératif de prendre contact avec l'ONF afin que cette espèce soit intégrée et prise en compte dans le plan de gestion de la RBD. Concernant la station valdoisienne, il est impératif de prendre contact avec le propriétaire de la parcelle où se situe la station afin de le sensibiliser à la protection de l'espèce et aux enjeux associés pour pouvoir envisager des actions concrètes de restauration.
Description de l'action	Après une phase préalable de recherche des propriétaires (consultation cadastrale et contact local), un courrier sera envoyé. Il comportera une fiche de description de l'espèce et une lettre explicative l'invitant à se rapprocher du CBNBP. Ce courrier pourra être mis en copie à des partenaires (PNR du Vexin français, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil régional d'Île-de-France, DRIEE,...) pour faciliter les actions à mener sur la station.
Station(s) concernée(s)	Maudétour-en-Vexin (95) : XXXXXX, Saint-Léger-en-Yvelines/Condé-sur-Vesgre (78) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 1	Action B : Suivre les populations
Contexte	Tandis qu'une station se localise dans une RBD, l'autre ne bénéficie d'aucune protection foncière et a été détruite par la construction d'un golf.
Description de l'action	Après l'accord du propriétaire et si une gestion est mise en place, un suivi standardisé de la population valdoisienne pourra être mis en place. Il s'appuiera sur le protocole de suivi des populations d'espèces à enjeux développé par le CBNBP. Il permettra de relever différents paramètres quantitatifs et qualitatifs sur la population (effectifs, surface occupée, taux de fructification,...) et son habitat (cortège floristique associé, surface d'habitat favorable, structure de la végétation,...). Il paraît nécessaire dans un premier temps et compte tenu des enjeux sur la station de réaliser ce suivi tous les ans. En fonction de l'évolution de la population et de la pérennité des mesures de gestion mises en place, ce suivi pourra ensuite être espacé à 2-3 ans. Dans les Yvelines, le suivi standardisé devra être adapté à l'exigüité de la population (moins de 1 m ²).
Station(s) concernée(s)	Maudétour-en-Vexin (95) : XXXXXX , Saint-Léger-en-Yvelines/Condé-sur-Vesgre (78) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 1	Action C : Réaliser des récoltes conservatoires
Contexte	Le Gaillet des rochers étant menacé dans ses stations régionales, la récolte de matériel vivant (dont des graines) et son stockage est une mesure conservatoire indispensable car pouvant servir à de potentielles opérations de renforcement voire de réintroduction.
Description de l'action	Des récoltes seraient à réaliser afin d'obtenir un stock de graines ou de plants conséquent et utilisable par la suite. Dans l'idéal, ces récoltes porteront en priorité sur la population la plus fournie et susceptible de disposer d'un matériel génétique diversifié. Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semence du CBNBP. Le matériel vivant sera stocké dans le jardin conservatoire du CBNBP/MNHN.
Station(s) concernée(s)	Saint-Léger-en-Yvelines/Condé-sur-Vesgre (78) : XXXXXX (et Maudétour-en-Vexin (95) : XXXXXX si réapparition)
Réalisation	CBNBP

Priorité 1	Action D : Assurer une gestion écologique
Contexte	Les menaces pesant sur la station des Yvelines sont liées à la fermeture du milieu par des espèces vivaces ou des sous-arbrisseaux concurrençant le Gaillet des rochers. Dans le Val d'Oise, ce sont avant tout les pratiques liées à la gestion des pelouses du golf qui peuvent porter préjudice à l'espèce.
Description de l'action	Le maintien de l'espèce dans sa station des Yvelines passe par l'étrépage régulier de la station, tous les 3-5 ans. Ce dernier doit rester superficiel (quelques cm) afin d'enlever la couche de surface qui contient la matière organique, tout en conservant une bonne partie de la banque de graines du sol. Pour les jeunes ligneux ou les Ericacées, un arrachage manuel peut être suffisant, en veillant à bien secouer sur place les racines des jeunes pousses déterrées, en vue de ne pas exporter trop de graines de Gaillet des rochers. Le gyrobroyage peut aussi être envisagé en complément (entre les années d'étrépage) s'il est suivi d'une exportation des produits de broyage (pour ne pas contribuer à eutrophiser le milieu). Dans la station du Val d'Oise, un étrépage peu profond ou un décapage du sol par hersage pourraient permettre de retrouver une banque de graines et son expression.
Station(s) concernée(s)	Maudétour-en-Vexin (95) : XXXXXX , Saint-Léger-en-Yvelines/Condé-sur-Vesgre (78) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 2	Action E : Rechercher de nouvelles stations
Contexte	Au cours de l'année 2015, l'espèce a été recherchée dans sa localité valdoisienne, sans succès. Au voisinage immédiat de sa station des Yvelines, des milieux potentiellement favorables semblent exister. De plus, étant donné le classement en RBD de ce secteur, la mise en place d'actions concrètes de conservation <i>in situ</i> serait facilitée.
Description de l'action	En fonction du temps disponible, de nouvelles recherches pourraient être menées autour de la station de Saint-Léger-en-Yvelines/Condé-sur-Vesgre ou dans d'autres secteurs paraissant favorables.
Station(s) concernée(s)	Localités favorables des buttes du Vexin ou du massif de Rambouillet
Réalisation	CBNBP, réseaux des correspondants du CBNBP, ONF,...

Priorité 3	Action F : Réaliser des renforcements de population
Contexte	Dans le cas où la population ne se maintiendrait pas malgré une gestion semblant adaptée à la station, un renforcement de population pourrait être envisagé.
Description de l'action	<p>En cas de suite favorable, l'introduction dans la parcelle ONF se déroulerait selon les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – rédaction d'un dossier et validation par le comité de suivi écologique de la forêt de Rambouillet ; – récolte complémentaire de graines ou de matériel vivant (voir action C) ; – mise en culture de plants de Gaillet des rochers à partir des graines ou boutures récoltées ; – étude et préparation de la parcelle d'introduction ; – introduction des individus cultivés ; – suivi et évaluation. <p>L'ensemble de ces étapes et leur financement seraient formalisés dans une convention entre les parties prenantes du projet.</p>
Station(s) concernée(s)	Saint-Léger-en-Yvelines/Condé-sur-Vesgre (78) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP en partenariat avec l'ONF. Partenariat possible avec d'autres CBN si utilisation de ressources génétiques issues de régions hors territoire d'agrément du CBNBP (Picardie, Normandie...).

Priorité 3	Action G : Introduire des populations sur de nouveaux sites
Contexte	Face à la situation critique de l'espèce (très faible population dans les Yvelines et menaces potentielles), il pourrait être envisagé de procéder à des introductions volontaires dans un habitat favorable du massif de Rambouillet ou des Buttes du Vexin. Dans tous les cas, une gestion adaptée serait assurée, pour diminuer la vulnérabilité de la population.
Description de l'action	<p>Les étapes de cette action seront les mêmes que celles de l'action E.</p> <p>En fonction de l'avancement du projet et des opportunités locales, on pourra envisager une introduction sur un site à maîtrise foncière acquise (Forêt domaniale ou ENS notamment).</p> <p>Pour éviter un appauvrissement génétique de la population (notamment par dépression de consanguinité), on pourra étudier la possibilité d'introduire des individus issus d'autres stations de plaine (Picardie, Normandie,...).</p>
Station(s) concernée(s)	A étudier en fonction des opportunités disponibles
Réalisation	CBNBP en partenariat avec l'ONF, le Conseil départemental du Val d'Oise et le PNR du Vexin français.

CONCLUSION

La recherche de nouvelles stations (action C) pourrait être engagée autour du secteur hébergeant la population yvelinoise, tout comme la mise en place de mesures de gestion destinées à pérenniser la station voire l'étendre.

Concernant la station valdoisienne, une information par porter-à-connaissance auprès du propriétaire et du gestionnaire du golf est indispensable afin d'éviter toute action définitivement préjudiciable de leur part par méconnaissance de l'espèce.

CONTACT

Fabrice PERRIAT, chargé d'études flore (CBNBP/MNHN) :

Mail : fperriat@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.38.81

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Paris, 349 p.

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.

FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68p. + Manuel pratique, 220p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France, 171 p.

PERRIAT F., FILOCHE S. & HENDOUX F., 2015. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 368 p.



Rédaction : F. Perriat, janvier 2016

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France
61 rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr